Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260202-2026_008-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six et deux février à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 14

Etaient présents : HELLO Philippe, PANSART Daniel, TEFFAINE Sylvianne, LEJART Frédéric, BRUAND Christophe, LEFEUVRE Chantal, JAFFRÉ Violaine, PELLAN Gérard, CAMARD Vanessa, BAUDUCEL Alice, TRONET Jean-Yves et RUELLAN Sébastien.

Absent(s) non excusé(s) : Anne ROBERT

Le Conseil nomme Daniel PANSART en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-008
FINANCES COMMUNALES
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX LOTISSEMENT DU CHAMP PIRY

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction de 10 logements à vocation sociale (7 logements PLUS et 3 logements PLA-I) dans la tranche 3 du lotissement du Champ Piry. Le permis de construire a été accepté le 25 mars 2025 et les travaux sont en cours.
Conformément à la délibération prise lors du conseil communautaire du 29 mai 2025 et au règlement correspondant relatif aux aides en faveur de la production de logements locatifs sociaux publics, la commune doit statuer sur la participation communale destinée à stabiliser le plan de financement de l'opération précitée. Monsieur le Maire présente ce plan prévisionnel :

FINANCEMENT	MONTANTS	QUOTITES
1 – Partie SUBVENTIONS		
PLAI	20 355,00 €	10,69 %
PLUS	7,00 €	0,00 €
Subvention Commune	50 000,00 €	26,27 %
Subvention Département	70 000,00 €	36,77 %
Subvention EPCI	50 000,00 €	26,27 %
Sous-total SUBVENTIONS	**190 362,00 €**	**13,34 %**
2 – Partie PRETS		
Prêt CDC logement	875 356,00 €	77,11 %
Prêt CDC foncier	259 878,00 €	22,89 %
Sous-total PRETS	**1 135 234,00 €**	**79,56 %**
3 – Partie FONDS PROPRES		
Sous-total FONDS PROPRES	**101 311,00 €**	**7,10 %**
TOTAL DU FINANCEMENT (1+2+3)	1 426 907,00 €	100,00 %
Coût de l'opération : 1 426 907,00 €		

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260202-2026_008-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

par « 14 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- DECIDE de verser une participation financière à Terres d'Armor Habitat à hauteur de 50 000,00 € pour ce projet de construction des 10 logements locatifs à vocation sociale dans la tranche 3 lotissement du Champ Piry.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

MAIRIE DE NOYAL
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance
Daniel PANSART

MAIRIE DE NOYAL

Délibération certifiée publiée le 05-02-2026 - transmise en Préfecture le 05-02-2026

Philippe HELLO, Maire